

La rébellion tchadienne : guerre Nord-Nord ou guerre Nord-Sud ?

Jusqu'à une époque récente, la rébellion tchadienne a été interprétée le plus souvent comme un conflit opposant le Nord du Tchad au Sud. Certes, les auteurs les plus avisés avaient coutume de nuancer leurs propos, de distinguer d'autres dimensions dans l'insurrection, mais le thème dominant était néanmoins celui d'une guerre Nord-Sud. C'était le cas, par exemple, de l'article anonyme *Les événements du Tchad*, la première étude sérieuse consacrée à la rébellion (parue en 1969). C'était également le cas de notre livre *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad* dans lequel nous avons analysé la contestation tchadienne dans le cadre d'une « dialectique Nord-Sud » remontant au moins jusqu'au XIX^e siècle (analyse reprise dans un livre plus récent *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad*).

Des hypothèses nouvelles

Or, plus récemment, certains auteurs ont mis en doute ces interprétations. Le mérite d'avoir ouvert la voie dans ce domaine revient à P. Hugot qui part, pour étayer sa thèse, de la constatation suivante :

« Aucune cohésion (...) n'est malheureusement constatée dans les régions du Nord, où le démantèlement des formations politiques précoloniales,

imputable à l'administration militaire des débuts du siècle, a laissé un pays totalement instructuré, anarchique, où nulle légitimité, nulle tradition ne sont capables de s'opposer à ce qui constitue désormais le seul fondement de l'autorité : le nombre et la qualité des armes, la discipline des bandes, le volume de leurs approvisionnements en munitions » (Hugot 1980 : 53).

Notons, entre parenthèses et avant de poursuivre le raisonnement de P. Hugot, que cet auteur exagère probablement, pour les besoins de sa cause, son hypothèse de départ. Aussi bien E. Conte, en ce qui concerne le Kanem, qu'I.H. Khayar, pour le cas du Ouaddaï, attribuent aux élites traditionnelles un poids considérable dans la vie politique et associative locale, ce qui va à l'encontre des remarques de P. Hugot. Le dernier auteur admet cependant que la conception et le rôle du pouvoir politique traditionnel se sont dégradés au cours des années 1960, alors que le cas du Kanem, analysé par E. Conte, constitue probablement une exception à la règle tchadienne, le cas a-typique d'un sultanat dont les dirigeants coutumiers ont su conserver des pouvoirs réels. Le Dar Tama, dans l'Est, en serait un autre exemple, selon Doornbos et Kapteyns. A condition d'apporter quelques nuances, on peut donc suivre Hugot dans la première partie de sa démonstration. De ce « vide politi-

que du Tchad musulman » (Hugot 1979) qui daterait déjà des débuts de la colonisation, mais dont les effets ont commencé à peser plus lourdement quand des fonctionnaires tchadiens, souvent sudistes, ont pris la relève des administrateurs français, Hugot fait alors découler sa thèse que la rébellion tchadienne est avant tout un phénomène à dimensions et à signification locales :

« Rien, dans ces conditions, n'arrêta des conflits à base fiscale ou foncière, qui n'avaient pas attendu l'indépendance pour éclater et dégénérer parfois en violents réglements de compte, mais que le hakim européen avait toujours réussi à circonscrire avant qu'ils ne prissent des dimensions irréparables (...). Aucune "manière", aucun empirisme ne contrebalançant désormais les vices profonds du système, une banale affaire d'impôt ouvrit à Mangalmé (...) une déchirure dont personne ne fut capable d'arrêter l'extension (...). C'est dans ce milieu qu'à la faveur de perceptions abusives faites ou non de la zakka ou du hag-el-gah, ou de vols de bétail et de contestations pour l'usage de points d'eau, se développèrent des réactions en chaîne dont la première étape fut la constitution de bandes de hors-la-loi faisant régner dans le pays un état d'insécurité permanente » (Hugot 1979 : 38-39).

A partir de là Hugot aboutit à la conclusion qu'il n'y a pas de conflit réel au Tchad entre le Nord et le Sud : « Il n'y a de conflit qu'entre le Nord et lui-même » (Hugot 1980 : 53). Indépendamment de Hugot, J.-P. Magnant, dans quelques publications récentes, a formulé des propos semblables :

« Contrairement à beaucoup d'auteurs français, mais avec l'approbation de nombre de mes amis du

Tchad, de quelque région qu'ils soient originaires, j'affirme que le conflit actuel ne peut pas s'expliquer par l'Histoire d'avant 1960, sauf pour ce qui est de la rivalité entre Arabes et Daza, et encore... Jamais dans l'Histoire, les populations Sara (et, plus généralement les méridionaux) n'ont été en contact avec les nomades du Nord du pays. Le conflit Nord-Sud est postérieur à l'indépendance et s'est longtemps limité aux affrontements entre intellectuels des villes soutenues par les déclassés, les chômeurs et les laissés pour compte du sous-développement » (Magnant 1986 : 9).

Or, avant d'aborder les problèmes de fond, on peut déjà signaler chez Magnant quelques erreurs matérielles et quelques amalgames historiques qui faussent son analyse :

1. Il est vrai que les méridionaux tchadiens, jusqu'à une époque récente, n'ont jamais été en contact avec les nomades du Nord. Cependant, ils l'ont été, et de façon douloureuse, avec les Sultanats du Centre-Est, lors des expéditions esclavagistes que ceux-ci organisèrent au XIX^e siècle. Donc, même s'il n'y avait eu aucune tension entre méridionaux et nomades du Nord (et encore, les différents groupes Toubous possédaient des esclaves noirs et ils avaient même la fâcheuse réputation de les traiter de façon particulièrement dure), il y en avait entre Sudistes et sédentaires du Centre-Est, tensions dont les souvenirs persistaient, même si c'était au stade latent au moment de l'indépendance.

2. Magnant raisonne comme si la guerre civile tchadienne ne datait que de 1979. Il est vrai que l'opposition, aujourd'hui dominante, entre Sudistes et « Goranes » est relativement récente et qu'elle est surtout

la conséquence de la guerre civile de 1979. La rébellion tchadienne, cependant, date de 1965 et elle a éclaté dans le Centre-Est. Or, contrairement à ce que suggère Magnant, le Frolinat, à cette époque, ne recrutait pas en milieu urbain, à part une petite minorité de cadres, mais presque exclusivement en milieu rural. Comme nous l'avons montré dans notre dernier livre, le recrutement urbain du Frolinat ne date que des derniers mois de 1978, quand Houssein Habré accède au poste de premier ministre, et il concerne principalement les FAN de Habré. Et même si on tentait d'interpréter la guerre du Frolinat d'avant 1979 comme un affrontement d'intellectuels de la ville (mais peut-on considérer un Ibrahim Abatcha, un Mahamat Abba, un Goukouni Weddeye comme des intellectuels ?), on devrait alors admettre que les « intellectuels » dissidents du Frolinat, comme par hasard, étaient tous originaires du Nord. A ce niveau un conflit Nord-Sud existait donc bel et bien, et cela dès 1965-1966.

Les affirmations de Magnant sont donc imprécises et ambiguës, mais stimulantes sous certains aspects parce que suscitant la réflexion.

Pour Hugot

Reprenons maintenant les thèses développées par P. Hugot. On doit admettre d'abord que cet auteur a, jusqu'à un certain point, raison. Il est indéniable que le Nord du Tchad n'est pas uni et que de multiples clivages inter-ethniques et intra-ethniques y fleurissent. Il est vrai aussi que ces clivages ont pesé sur la rébellion aussi bien au

moment de sa naissance qu'au cours de son évolution ultérieure. Prenons l'exemple de Mangalmé, premier foyer de l'insurrection, en octobre 1965. Comme l'a montré M. Bachar, les Moubi du Guéra se sont, certes, soulevés contre les exactions des administrateurs sudistes, les impôts et l'emprunt national (conflit Nord-Sud), mais sur cette question s'est greffé un conflit provoqué par le faqi Abdoulaye qui s'opposait au Sultan Bachar au sujet de la chefferie et qui, dans un premier temps, avait réussi à gagner à sa cause le ministre de l'Intérieur de l'époque. Il en était de même au Ouaddaï où Ahmed Hassan Moussa, le fondateur du FLT, le premier mouvement insurrectionnel organisé (créé au Soudan en 1965), se situait autant comme opposant à l'un des chefs de canton de la préfecture, qu'il cherchait à remplacer, qu'en tant qu'opposant au régime en place à N'Djamena (interview avec un notable ouaddaïen, décembre 1984). Même schéma encore dans le Tibesti, où la rébellion n'éclate qu'en 1968 :

« Le Tibesti était entré en rébellion de façon autonome, comme conséquence d'un clivage interne : les fils et les partisans du Derdé en exil d'un côté, les fils de l'ancien Derdé Chai de l'autre, ces derniers ayant accepté un arrangement avec le gouvernement que l'autre parti refusait » (Chapelle 1980 : 272).

Cette version des événements accorde d'ailleurs une place trop importante aux conflits internes. En réalité l'insurrection du Tibesti avait d'abord fait la quasi-unanimité parmi les Têda et elle était avant tout dirigée contre les maladroites et la brutalité des militaires sudistes en poste à Bardaï (voir Buijtenhuijs 1978 : 146-148). Ce n'est

qu'après, lors des premières négociations avec le gouvernement, que les Téda se sont divisés. D'après un interlocuteur tchadien, le Derdé étant absent, le clan adverse, sous prétexte que cette absence équivalait à un décès et que c'était donc à son tour de « présider », aurait alors exclu Goukouni, fils du Derdé régnant, des négociations pour conclure une paix séparée avec le président Tombalbaye (interview Brahim Mahamat Itno, novembre 1986). Là encore, la dimension interne locale, était cependant bien présente, comme elle l'était également dans le cas des Arabes tchadiens : l'un des premiers d'entre eux à prendre les armes, El Hadj Issaka, était un chef de canton évincé, et son état d'ex-chef n'a certainement pas été étranger à son option en faveur de la rébellion.

Il est vrai aussi que certains clivages interethniques ont joué un rôle dans l'évolution ultérieure de la rébellion et notamment dans les conflits entre ses différentes tendances : opposition, à l'intérieur du monde toubou, entre Téda et Daza (qui explique en partie, mais en partie seulement, la guerre entre les FAN de Habré et les FAP de Goukouni), opposition séculaire (Magnant 1984 : 32) entre Arabes et Daza (qui explique en partie l'animosité FAN-CDR), etc.

Contre Hugot

On peut donc conclure provisoirement que Hugot a vu juste et que la rébellion tchadienne a bien un aspect de guerre Nord-Nord. Peut-on cependant en faire la dimension unique ou principale ? Nous ne le pensons pas. A notre avis, Hugot a négligé plusieurs facteurs qui devraient nous inciter à ne pas trop

minimiser l'aspect de guerre Nord-Sud de la rébellion. Commençons par une remarque qui ne concerne que le seul cas de Mangalmé, mais qui a néanmoins son importance, étant donné qu'il s'agit du foyer original de l'insurrection. Lors d'un séjour à N'Djamena, en novembre-décembre 1986, nous avons eu l'occasion de soumettre les thèses de P. Hugot à M. Bachar, le seul auteur qui a fourni jusqu'ici un récit détaillé des événements du Guéra. Or, cet auteur est formel : les exactions du gouvernement ont été à la base de l'insurrection de Mangalmé et l'aspect interne (lutte pour la chefferie) ne fut que secondaire. Ce témoignage, nous semble-t-il, ne peut pas être écarté à la légère.

Passons maintenant à des arguments de portée plus générale. On peut d'abord faire remarquer que Hugot se contredit en quelque sorte en reconnaissant que la relève des administrateurs français par leurs homologues tchadiens a joué un rôle important dans la naissance de l'insurrection. C'est en effet l'apparition, dans le Nord musulman, de fonctionnaires sudistes, bien souvent cupides, méprisants et peu au fait des coutumes locales, qui a mis le feu aux poudres, et même si cette présence sudiste n'eut servi que de détonateur (dont nous doutons), elle constituerait néanmoins un élément essentiel dans le processus qui a déclenché la guerre civile. Cette présence sudiste avait d'ailleurs déjà fait sentir son influence dès avant l'indépendance, comme le montre R. Lemarchand en citant le *Bulletin politique, Région du Ouaddaï, District de Biltine*, de décembre 1957 :

« Il faut noter une suite d'incidents au poste de Biltine entre fonctionnaires Sara et les membres représentatifs

de la population locale. Ces incidents qui éclatent sous les prétextes les plus légers et les plus futiles ne font que nous rappeler le conflit permanent et larvé qui oppose les gens du nord et les gens du sud. A une prise de conscience qui s'exaspère au cours de réunions politiques dont la nouveauté les surprend, répond chez les autres le phénomène réciproque avivé par le caractère minoritaire de ceux-ci et parfois une interprétation erronée de leur capacité de fonctionnaires et du soutien administratif qu'elle promet » (Lemarchand 1986 : 40).

N'oublions pas non plus que les fonctionnaires du Sud, qui sont en partie responsables des débuts de l'insurrection, ont été, dans un deuxième temps, relayés par l'armée tchadienne, également majoritairement sudiste. La répression de l'émeute de Mangalmé a été menée avec une sévérité exemplaire, ce qui explique pourquoi l'insurrection du Dar Moubi s'est propagée si rapidement dans toutes les régions voisines. Cette répression féroce se joue également sur le vieux fond d'une opposition Nord-Sud.

Un deuxième argument doit être pris en considération. Même s'il est vrai, comme l'affirme Hugot, que le Nord du Tchad souffrait de multiples problèmes internes, les conflits n'étaient pas absents du Sud non plus. Un rapport administratif confidentiel, datant de 1954 ou de 1955, que nous avons eu sous les yeux, suggère même que la chefferie, avec sa fiscalité et les abus qui en découlaient, posait, dans les années 1950, autant de problèmes internes au Sud qu'au Nord, et même davantage, notamment dans le Logone. Or, au Sud, cette situation n'a pas débouché sur l'insurrection armée, très probablement parce que les

fonctionnaires tchadiens qui y ont pris la relève de leur homologues français étaient, dans leur grande majorité, des « enfants du pays » qui savaient s'y prendre avec leurs administrés et qui, même s'ils étaient corrompus, respectaient les coutumes et dans une certaine mesure aussi les gens du commun qui, à leur tour, se reconnaissaient en eux.

Cet argument porte d'autant plus que la conquête du Sud par les FAN, à la fin de l'été 1982, a aussitôt donné naissance aux premiers maquis sudistes de l'histoire du Tchad indépendant, ceux des « codos » (voir Buijtenhuijs 1987 : 290 ff). Là encore, c'est l'apparition d'une administration et d'une armée étrangères à la région qui a mis le feu aux poudres, ce qui montre bien l'importance de la dimension Nord-Sud des guerres civiles tchadiennes.

Nous n'aurons jamais de certitudes sur ce point, mais on peut se demander si les clivages latents, qui existent réellement et que Hugot a eu raison de rappeler, auraient débouché sur des affrontements armés si le Tchad avait été un pays entièrement sahélien comme le Niger où la cohabitation avec un Sud animiste ou christianisé ne se pose pas. Le démantèlement des formations politiques précoloniales par l'administration française a également touché ce pays, et dans le cas de la société touareg peut-être même davantage qu'au Tchad (élimination presque totale de l'aristocratie guerrière après l'insurrection de 1917). Or, le Niger a été le pays sahélien le moins perturbé par des conflits internes, constatation d'autant plus pertinente que le Soudan, où la cohabitation Nord-Sud se pose dans des termes comparables à ceux du Tchad, connaît lui aussi

une guerre civile meurtrière et interminable.

A notre avis, l'opposition Nord-Sud était, et reste toujours, une dimension essentielle de la crise tchadienne, contrairement à ce que suggère Hugot. Nous admettons toutefois que celui-ci a mis en lumière des aspects jusqu'ici négligés et qui mériteraient d'être approfondis. Il est vrai que les débuts de la rébellion tchadienne, ses premiers balbutiements dans les zones éloignées de la capitale, sont mal con-

nus et qu'aucun fait nouveau n'a été versé au dossier depuis au moins une quinzaine d'années. Les articles de Hugot ont le mérite de nous rappeler cette carence. Seules des études de terrain, menées de préférence par des historiens tchadiens maîtrisant les langues locales, pourraient faire avancer notre connaissance en cette matière et trancher le débat que nous avons ouvert dans cet article.

Robert Buijtenhuijs

BIBLIOGRAPHIE

- BACHAR, M., *Mangalmé, préfecture du Guéra et ses habitants (les Moubi)*, Fort Lamy, École nationale d'administration, 1970. (mémoire de 1^{re} année).
- BUIJTENHUIJS, R., *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1977*, The Hague-Paris-New York, Mouton, 1978.
- BUIJTENHUIJS, R., *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad, 1977-1984 : La révolution introuvable*, Paris, Karthala, 1987.
- CHAPELLE, J., *Le peuple tchadien : ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*, Paris, L'Harmattan, 1980.
- CONTE, E., *Marriage Patterns, Political Change and the Perpetuation of Social Inequality in South Kanem (Chad)*, Paris, ORSTOM, 1983.
- DOORNBOS, P. ; Kapteyns, L., Tama Speaking Peoples, in : R.V. Weeks (éd.), *Muslim Peoples, A World Ethnographic Survey*, Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1984.
- ÉVÈNEMENTS (Les) du Tchad, *L'Afrique et l'Asie*, n^{os} 85-86, 1^{er} et 2^e trimestres 1969.
- HUGOT, P., Le vide politique du Tchad musulman, *Revue française d'études politiques africaines*, n^{os} 163-164, juillet-août 1979.
- HUGOT, P., Un mahdi pour le Tchad, *L'Afrique et l'Asie modernes*, n^o 125, 1980 (2).
- HUGOT, P., Les guerres du Tchad (1964-1983), *Études*, octobre 1983.
- KHAYAR, I.H., *Tchad : Regards sur les élites ouaddaïennes*, Paris, CNRS, 1984.
- LEMARCHAND, R., Chad : The misadventures of the North-South Dialectic, *African Studies Review*, 29 (3), September 1986.
- MAGNANT, J.-P., Peuple, ethnies et nation : le cas du Tchad, *Droit et Cultures*, n^o 8, 1984.
- MAGNANT, J.-P., *La terre sara, terre tchadienne*, Paris, L'Harmattan, 1986.